

Beauvais, le 9 novembre 2023

Objet : Bilan mouvement des personnels du 1^{er} degré pour le département de l'Oise à la rentrée 2023

Cette note présente les résultats des opérations citées en objet, pour la rentrée 2023 et le département de l'Oise.

I. Mouvement PoP

Lors de la 1^{ère} campagne PoP organisée par le Ministère, de novembre 2022 à janvier 2023, notre département a pu présenter 7 postes :

- 3 postes relatifs au dispositif EMILE (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Etrangère) ;
- 4 postes en Unité d'enseignement élémentaire, spécialité « Troubles des fonctions auditives », au Centre Rabelais d'Agnetz.

Au total, 22 candidatures nous sont parvenues. Nous avons pu pourvoir 4 de ces postes, par 3 enseignants de notre département et une professeure des écoles du Val d'Oise. Les 3 autres postes ont été attribués au mouvement intra-départemental.

Enfin, les candidatures de deux PE de l'Oise ont été retenues par d'autres départements. Elles ont donc quitté notre territoire au 1^{er} septembre 2023.

Le solde entre les entrées et les sorties de notre département, au terme du mouvement PoP, était donc de -1 (une entrée et deux sorties). Ce solde négatif a été compensé par le ministère lors des permutations informatisées.

II. Mouvement interdépartemental

1) Permutations informatisées

Lors de cette campagne, 305 enseignants se sont inscrits sur l'application dévolue à cet effet. 297 candidatures ont finalement été traitées.

35 enseignants sont entrés dans l'Oise, 49 en sont sortis. Le solde de cette campagne s'élève donc à -14.

2) Mouvement complémentaire des Exeat-Ineat

Nous avons reçu 120 demandes d'Exeat et 9 demandes d'Ineat.

Nous avons accordé 25 demandes d'Exeat. Quant aux demandes d'Ineat, elles ont toutes été acceptées.

Comme le veut la campagne, nos accords sont conditionnés aux accords d'Exeat et d'Ineat des autres départements. Au terme des opérations d'Exeat-Ineat :

- Sur nos 25 accords d'Exeat, 19 ont obtenu l'Ineat, et quittent notre département à la rentrée ;
- Sur 9 Ineat accordé, seuls 6 agents intègrent notre département.

Le solde des entrées et sorties pour l'Oise, pour la campagne d'Exeat-Ineat, est donc de -13.

Au final, les opérations de mouvement interdépartemental ont engendré, pour les entrées et sorties du département, un solde de -27.

III. Mouvement intra-départemental

1) Candidats au mouvement

Pour le mouvement 2023, 1238 enseignants ont présenté leur candidature. 605 d'entre eux étaient des participants obligatoires au mouvement.

Au terme des opérations de mouvement, 622 d'entre eux ont été mutés, soit 50,24% des candidats.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la phase principale du mouvement :

2023	Nombre	%	Dont mutés	%	Dont non mutés	%
Participants obligatoires	605	48,87%	258	41,48%	347	56,33%
Participants non obligatoires	633	51,13%	364	58,52%	269	43,67%
Total	1238	100,00%	622	100,00%	616	100,00%

2) Vœux formulés

Les PE du département pouvaient formuler jusqu'à 40 vœux. Les participants obligatoires étaient contraints d'ajouter, au sein de leur liste de vœux, un vœu groupe dit « à mobilité obligatoire » (vœu MOB).

En tout, 21483 vœux ont été inscrits (vœux précis + vœux groupes). Nous avons 1238 participants, cela signifie qu'en moyenne, chaque candidat a formulé 17 vœux.

L'étude des vœux des 622 PE mutés au terme de la phase principale indique qu'environ 70% d'entre eux ont obtenu l'un de leurs cinq premiers choix. Le tableau ci-dessous présente le rang du vœu satisfait pour les 489 mutés au mouvement.

	Nombre de candidats satisfaits	En %	Cumulé (en %)
vœux rang 1 satisfaits	260	42%	42%
vœux rang 2 satisfaits	76	12%	54%
vœux rang 3 satisfaits	43	7%	61%
vœux rang 4 satisfaits	22	4%	65%
vœux rang 5 satisfaits	13	3%	68%
vœux rang 6-10 satisfaits	74	12%	80%
vœux rang 11-15 satisfaits	49	7%	87%
vœux rang 16-20 satisfaits	20	5%	92%
vœux rang 21-25 satisfaits	20	2%	94%
vœux rang 26-30 satisfaits	20	2%	96%
vœux rang 31-35 satisfaits	9	2%	98%
vœux rang 36-40 satisfaits	16	2%	100%
Total	489	100%	

3) Au terme de la phase principale

3.1. Mise en place d'une phase d'ajustement

La phase d'ajustement se décompose en deux étapes :

- Fin juin, nous avons organisé une campagne particulière pour les postes ASH. L'ensemble des postes non pourvus dans l'ASH a été communiqué aux enseignants sans poste. Cette campagne a permis de pourvoir les 20 postes spécifiques ASH étant restés vacants à l'issue de la phase principale.
- Nous avons ensuite identifié les postes vacants et les enseignants sans poste. Cette phase d'ajustement s'est décomposée en 2 vagues : une première phase mi-juillet lors de laquelle 200 enseignants ont pu être affectés et la seconde fin août lors de laquelle les 77 enseignants ont été affectés.

3.2. Recours

Au terme de la phase principale, nous avons reçu 45 recours.

La plupart des recours émanaient de participants à mobilité obligatoire qui avaient été affectés sur leurs vœux MOB. Des enseignants sans poste nous ont également sollicité, afin d'obtenir un poste près de leur domicile ou dans un établissement précis.

Les représentants du personnel mandatés par les demandeurs ont été reçus par la DGP au mois de juillet et août. La plupart de ces recours ont abouti.

Autres informations

4.1. Recrutement de CTEN

Une première dotation académique de 25 contractuels a été attribuée à la rentrée scolaire, puis une seconde dotation de 20 contractuels au 19/09/2023. Tous sont des contractuels renouvelés. Ils bénéficient d'un DAP (dispositif d'accompagnement personnalisé).

Une troisième dotation est intervenue tardivement le 19/10/2023, le vivier que nous avions sur 2022/2023 étant épuisé car la majorité des contractuels qui n'avaient pas été renouvelés ont été attirés par les académies de Versailles ou Créteil qui ont des salaires plus attractifs. Concernant cette autorisation de recrutement, des entretiens ont été réalisés le 8 novembre et nous allons pouvoir débiter 13 contrats au 13/11/2023.

4.2. Enseignants stagiaires

Nous avons 172 PES à cette rentrée dans le département. 46 d'entre eux exercent à 50% ; les 126 restants sont affectés à 100%.

Un enseignant BOE a été recruté à la rentrée 2023. Nous l'avons intégré à la formation des PES.